



- Communiqué de presse -

Lancement du site www.sante-mentale-travail.com

Une nouvelle plateforme pour accompagner les travailleurs
en souffrance

COLMAR, le 10 avril 2026 – Le site www.sante-mentale-travail.com, après une phase d’essai en version bêta-test, est officiellement lancé !

Burn-out, stress chronique, harcèlement, dépression... Face à l’ampleur croissante des troubles psychologiques liés au travail, un nouveau site voit le jour pour informer, orienter et accompagner les actifs : www.sante-mentale-travail.com

Un projet né d’une expérience personnelle forte

À l’origine de cette initiative, **Stéphan Schnoebelen**, fondateur de la société **Arenys**, a lui-même traversé une période de souffrance intense liée à son activité professionnelle : stress chronique, burn-out, puis dépression ayant nécessité une hospitalisation.

De cette épreuve est née une conviction : **le manque d’information et de repères aggrave considérablement les situations de détresse au travail.**

Aujourd’hui rétabli, il met son expérience au service des autres :

« Mes souffrances passées sont devenues mon moteur : aider les autres à éviter ce que j’ai vécu. »

Un site pour comprendre, agir et éviter les erreurs

Le site **Santé mentale & Travail** propose une approche globale, croisant les dimensions médicales, juridiques et professionnelles.

Ses objectifs :

- **Informer** sur les troubles psychologiques liés au travail
- **Sensibiliser** aux signaux d’alerte
- **Accompagner** salariés, managers et RH
- **Proposer des solutions** concrètes et fiables

Parmi les contenus disponibles :

- [Dossiers thématiques](#) (burn-out, stress, harcèlement, charge mentale...)
- [Guides pratiques](#) pour agir efficacement
- [Ressources utiles](#) (contacts, aides, dispositifs)
- [Actualités](#) sur la santé mentale au travail

Des évolutions sont également prévues : outils d'auto-évaluation, espace d'échange, témoignages et partenariats institutionnels.

Un enjeu majeur de santé publique

En 2026, la santé mentale au travail reste un défi majeur en France :

- **22 % des actifs** se déclarent en mauvaise santé mentale
- **24 % des salariés** ont vécu un burn-out au cours des 5 dernières années
- **37 % des travailleurs** ont déjà été arrêtés pour raisons psychologiques
- Le coût global est estimé à **25 milliards d'euros par an**

Dans ce contexte, le [Gouvernement a prolongé en 2026 la Grande cause nationale 2025](#) dédiée à [la santé mentale](#), confirmant l'urgence d'agir.

Un écosystème complet de prévention

Le site principal s'inscrit dans un ensemble de portails spécialisés dédiés aux différentes formes de souffrance au travail :

- www.stress-travail.fr
- www.depression-travail.com
- www.harcelement-moral-travail.com
- www.harcelement-sexuel-travail.com
- www.discrimination-travail.com

À qui s'adresse le site ?

- Salariés de tous secteurs
- Indépendants et freelances
- Managers et dirigeants
- Services RH
- Toute personne concernée par la santé mentale au travail

Informations pratiques

- **Nom du site : Santé mentale & Travail**
Url : <https://sante-mentale-travail.com>
Date de mise en ligne de la version 1.0 : 10/04/2026
- **Contact presse : Stéphane Schnoebelen**
Email : s.schnoebelen@arenys.fr
Site : <https://arenys.fr>

À propos d'Arenys

Arenys est une société spécialisée dans la conception de solutions numériques à vocation informative et sociétale. À travers ses plateformes, elle œuvre pour une meilleure compréhension des enjeux contemporains et un accès simplifié aux ressources utiles.